

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 20 AVRIL 2021 -

DÉCISION N° 21 - 04 - 028

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 3 janvier 2021 s'est réuni le mardi 20 avril 2021 à partir de 10 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Excusée :

- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)

Décision 5 : La vente d'un véhicule à l'association « *Pompiers humanitaires français* ».

Suite à la demande de l'association « *Pompiers humanitaires français* » concernant l'achat de véhicules réformés, il est proposé de sortir de l'actif du SDIS le véhicule suivant :

- Renault Master de 2006, immatriculé BB-179-MT (n° d'inventaire : 5908) dont la valeur comptable est nulle.

Cette ambulance pourrait ensuite être cédée à l'association PHF dans le cadre de ses missions en Arménie et ce, pour la somme de 4 000 €. Ce montant a été déterminé conformément à la décision de principe relative à la tarification des véhicules réformés selon leur état et leur type.

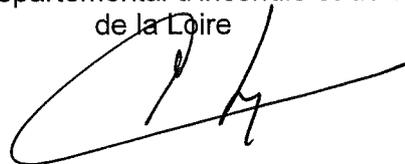
**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau approuve la réforme et la cession d'un Renault Master de 2006, immatriculé BB-179-MT (n° d'inventaire : 5908) pour la somme de 4 000 € à l'association « *Pompiers humanitaires français* ».

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER